

Séance du 12 décembre 2008

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Logement des jeunes chercheurs étrangers : convention type de remboursement d'avances de loyer par l'UVHC

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 12 décembre 2008 en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

M. MILLOT, Vice-président chargé de la Recherche, explique aux conseillers l'objet d'une convention type permettant à l'UVHC d'avancer le loyer du logement du jeune chercheur étranger et de se faire rembourser par l'étudiant (doctorant, post doctorant étranger, étudiant en master ou licence).

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LE PROJET DE CONVENTION TYPE D'AVANCE DE LOYER PAR L'UNIVERSITE POUR LES JEUNES CHERCHEURS ETRANGERS.

Fait à Valenciennes, le 24 février 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,


Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 17/03/2009